

— Je l'espère bien... Mais, qui me procure l'avantage de vous voir?
— Monsieur, je suis boucher.
— C'est un état honorable.
— De plus, je suis Comédien Amateur.
— Monsieur camule?
— Oui, je me destine au théâtre, et en attendant que ma vocation soit irrévocablement décidée, je m'exerce en société; c'est moi qui en ma qualité de boucher suis chargé de jouer les tyans de mélodrame... Je débute ce soir dans le rôle de Néron.

— Je vous en fais d'avance mon compliment.
— Mais il me manque une chose essentielle... Pour représenter dignement un Empereur Romain, il faut dit-on, être porteur d'un nez acquiliné, et le mien, par malheur, est loin d'avoir la longueur, voulue par les lois théâtrales; car, voyez-vous, je tiens surtout à la fidélité des costumes et aux accessoires historiques.

— Je vois ce que c'est; monsieur veut avoir un supplément.
— Précisément, mes amis m'ont conseillé, dans mon intérêt et dans celui de l'art dramatique: de venir me procurer un nez chez vous, qui en tenez un assortiment complet en tout genre.

— J'en fais à tout prix.
— Je ne regarderai pas à la somme.
— Eh bien! monsieur, si vous voulez, nous allons commencer l'opération?

— Une opération! — Qu'es-ce à dire?
— Sans doute; il faut bien que je fasse disparaître entièrement votre nez, ce qui, par parenthèse, ne sera pas long, pour le remplacer par une autre à ma façon.

— Un nez de contrebande! fi donc!... Mais qui me répondra que vous réussirez dans votre entreprise? si vous osez me laisser un pied de nez?

— Soyez tranquille, et pour calmer vos craintes, je vais vous montrer un modèle en cire. Tenez, en voici un; regardez comme c'est conditionné! quel fini dans le dessin! quelle coupe à la Grecque!

— Et l'effet, ce nez-là me va parfaitement... Ma foi, je le garde: je le prend à l'essai pour ce soir, et s'il me convient, je vous prierai de m'en faire un en chair et en os tout semblable.

— Comme il vous plaira.
— Je reviendrai donc; sans adieu. (Après la représentation, il revient furieux.) Ouf! je n'en puis plus!... quelle mystification!

— Eh bien! monsieur, avez-vous été content de votre nez?

— Qu'est-il donc arrivé?
— Vous m'avez livré à la risée générale.

— Expliquez-vous.
— J'entre en scène... on m'applaudit...

— Je ne vois pas grand mal à cela.
— Je déclame quelques vers assez d'aplomb...

— De m'applaudit encore...
— De mieux en mieux.

— Ma foi, encouragé par les bravos du public, je m'échaffai: dans les scènes de passion mon jeu est plus vigoureux, je parle avec feu... mais hélas! la chaleur que je déploie dans mon rôle, jointe à celle de l'atmosphère et des bougies, me devint bientôt funeste; au moment où, tombant aux genoux de la Princesse, je dépose à ses pieds mon trône et ma fortune, j'y laisse aussi mon nez postiche.

— "Riant" Ah! ah! ah! l'aventure est plaisante!

— Vous riez? — J'enrage!...

— Cela me rappelle ces vers:
L'homme tombe et l'homme reste,
Et le héros s'évanouit.

Si vous m'aviez écouté, cela pourtant ne fut pas arrivé.

— Je risquais peut-être pis... Tenez, décidément, je garderai le nez dont mon père m'a doué: j'aime mieux en avoir un d'un pouce que de ne pas en avoir du tout.

Encore un original! Sir Mac-Dobery, propriétaire à Dublin, qui, par son travail, était descendu du grenier au rez-de-chaussée, vient de vendre son hôtel et ses meubles pour se mettre dans un grenier et y recommencer sa carrière.

L'IMPARTIAL.

VILLAGE DE LAPRAIRIE.

JEUDI SOIR, 23 AVRIL, 1835.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Un journal publie une lettre de Marseille, en date du 5 mars, qui donne de renseignements sur la situation de cette ville importante, en même temps qu'elle fait espérer le prochain affaiblissement du fléau qui la ravage.

MARSEILLE, 11 Mars.

Le chiffre des décès, inscrits à l'état civil pendant la journée d'hier, et de quarante, dont vingt cholériques. — L'amélioration se soutient avec une persistance qui est d'un favorable augure pour l'avenir. Les variations nombreuses de l'atmosphère et l'orage qui a éclaté dans la nuit d'avant-hier, ne paraissent pas avoir influé d'une manière nuisible sur l'état sanitaire de la population.

— Les journaux de Londres du 11 mars ne contiennent rien de nouveau sur l'état de la lutte entre le ministère et les communes.

— Les dernières nouvelles de Madrid sont du 5, et viennent d'arriver par voie extraordinaire. Il était question d'envoyer la garnison de Madrid à l'armée du Nord et de faire faire le service militaire de cette capitale par la milice urbaine. On se louait beaucoup dans le public libéral, de l'activité du nouveau ministre de la guerre, et on ne doutait pas que ses mesures, bien concertées avec celles de Mina, ne missent promptement fin à la guerre civile de la Biscaye et de la Navarre. On répétait pour la centième fois mais avec plus de confiance que précédemment, que M. Martinez de la Rosa allait quitter les affaires publiques, pour cause de santé, et céder à M. de Toreno la présidence du conseil. L'enfant don François de Paule, toujours en disgrâce auprès de Marie-Christine, devait disaient-on, se rendre en Andalousie avec sa femme.

— Au moment de mettre notre feuille sous presse nous apprenons qu'au lieu de Sir John Murray, c'est Sir Charles M. Sutton qui vient d'être élevé à Laprairie sous le titre de Vicomte Canterbury, est nommé Commissaire avec pleins pouvoirs du gouvernement pour régler les affaires du Canada. Les talens de l'ancien Orateur de la Chambre des Communes et ses qualités distinguées sont d'un augure favorable pour notre pays. Il partira le 30 Avril, avec toute sa famille pour Québec à bord d'une frégate.

— Nous apprenons que le choléra a fait d'assez grands ravages à Marseille (France) pendant le mois de Mars, beaucoup de personnes avaient quitté la ville et au moment du départ du vaisseau, qui apporte cette nouvelle, la migration continuait, cependant la maladie avait diminué de malignité, si non d'intensité et les médecins étaient parvenus à guérir presque tous les cas, lorsque leurs secours étaient requis à temps. Espérons que le ciel nous préservera du retour de ce terrible fléau et combattons-le d'avance par toutes les précautions que la prudence exige.

— La navigation de notre fleuve va s'ouvrir et les vaisseaux, partis des ports d'Angleterre vont bientôt arriver à Québec et à Montréal. Nous espérons que l'autorité prendra les mesures nécessaires pour éviter cette année le retour de l'horrible fléau qui a décimé notre population l'an dernier. Si les étrangers qui abordent nos rivages, viennent y apporter la maladie et la mort, il faut les en éloigner, la première loi est celle de sa propre conservation. Nous savons que la plupart de ces émigrans sont dans l'infortune, mais pour les soulager il ne faut pas exposer la population entière d'un pays. A part de ces mesures générales de préservation; il faut que chacun se mette en devoir de se défendre contre la terrible maladie qui, déjà deux fois a apporté le deuil dans vos familles. Si l'autorité supérieure doit veiller à ce que l'ennemi ne passe pas les frontières, nous devons de notre côté prendre nos mesures pour le combat-

tre et le mettre en fuite s'il pénétrait encore dans notre pays. A ce sujet, nous espérons que nos lecteurs trouveront quelques conseils utiles dans le morceau suivant que nous empruntons au "Journal des Connaissances Utiles."

"Il n'est pas un mal, quelque grand qu'il soit, qui ne contienne en lui un principe de bien trop souvent négligé.

Cette observation s'applique surtout avec justesse à deux épidémies: l'une le CHOLÉRA-MORBUS, et l'autre la PÈSTE.

Le choléra-morbus est un enseignement de la sagesse qui préside à l'ordre universel: ne soyons pas vains de notre savoir; ne dédaignons pas la leçon!

Que le propriétaire qui désire jouir en paix de son patrimoine ou du fruit de ses épargnes, qui craint les maladies et la mort, se montre moins avide et plus éclairé, en consacrant une ou deux années des revenus de sa maison à en faire disparaître les foyers d'infection, à salubriser la loge étroite et malsaine, où le choléra, au nombre de ses premières victimes, est venu mettre les malheureux portiers.

Que les locataires avertis s'éloignent de la maison, dont le propriétaire négligera les précautions prescrites par la salubrité; et bientôt son intérêt personnel le contraindra à s'y soumettre.

Il ne laissera plus par incurie, s'exhaler des vapeurs pestilentielles.

L'air nécessaire à l'existence d'un homme n'y sera toisé en pouce dans une chambre de cinq pieds, servant de refuge à toute une famille.

Des taudis construits sous la pente des toits, exposés aux rigueurs des saisons, n'y seront plus le seul asile destiné aux domestiques dans les plus élégantes maisons.

Le propriétaire, enfin, exercera lui-même une salutaire surveillance sur la profession insalubre à laquelle se livrerait un locataire au préjudice de l'autre.

Les ouvriers dans les manufactures, usines, ateliers, sont entassés les uns sur les autres, comme on le ferait pour un chargement de nègres; l'air ne circule point parmi eux. Peut-être le fléau qui décima ces malheureux, laissait leur place vides, apprendra à être moins avare de l'espace.

L'art de gouverner réside tout entier dans le secret de concilier les intérêts des classes et de pourvoir aux besoins des masses.

Supposez que la peur du choléra parvienne à organiser une police ou une administration municipale telle que nous la désirons, active, animée du bien-être général.

Le nombre des maisons où l'air et la lumière sont en quelque sorte inconnus ne s'augmenterait plus journellement.

Les plaintes d'un voisinage contre un établissement insalubre ne seraient plus étouffées par l'influence d'un riche entrepreneur; une surveillance mutuelle, générale, s'établirait ainsi.

Les maisons des logeurs où vingt hommes malpropres sont entassés par chambres étroites, privées d'air, seraient soumises à des réglemens spéciaux.

Dans les faubourgs des villes, on ne verrait plus sous les fenêtres habitées des ruisseaux sans égouttement, des mares noires et pestilentielles, des amas de matières corrompues, et des hommes qui végètent et languissent au mineur de ces miasmes mortels.

Ce ne sont pas des sornettes contre une épidémie passagère qu'il faut indiquer au public; il ne s'agit point d'augmenter la fortune du charlatanisme; ce qu'il faut, c'est combattre la contagion permanente qui est au sein de notre pays, c'est profiter de la terreur qu'inspire l'une pour détruire l'autre.

Il est donc du devoir de toutes les administrations des villes de rédiger sans retard des réglemens de police uniformes et non temporaires ayant pour objet:

De défendre de laisser séjourner les eaux ménagères entre les pavés des cours et allées, ou dans les ruisseaux, avec injonction de les faire écouler par un lavage à grandes eaux toutes les fois que localités le permettront;

d'ordonner l'enlèvement des fumier, des excréments, des débris d'animaux et de végétaux placés dans les cours, jardins, ou près des habitations et de la voie publique; dans les bourgs et villages, comme aussi de défendre qu'il en soit formé de nouveaux dépôts;

D'engager tous les habitans à nettoyer exactement les bergeries, les étables, écuries, à blanchir les murs avec de l'eau de chaux, tant intérieurement qu'extérieurement, surtout dans les chambres habitées et autant que le service le permet; à ne laisser coucher personne dans les lieux où les animaux répandent une odeur infecte.

Enfin, d'obtenir au nom de la salubrité et de l'hygiène particulière, qu'il soit pratiqué dans les lieux où l'on tient les animaux, assez d'ouverture pour que l'air y circule avec rapidité.

De généraliser l'usage de certaines fumigations qui peuvent remplacer, pour les écuries, les étables, &c.